

**MISE AU CONCOURS**

Pour tenir compte de l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi et afin de répondre aux exigences légales, l'Administration cantonale met au concours les postes suivants :

**Conseillers/ères en personnel (80%-100%)  
(engagements de durée indéterminée et déterminée)**

**auprès du Service de l'industrie, du commerce et du travail pour les Offices Régionaux de Placement (ORP) de Sierre, Sion, Martigny et Monthey**

**Vos tâches**

- Vous êtes responsable du conseil, du suivi et du placement des demandeurs d'emploi
- Vous établissez un bilan professionnel et mettez en œuvre une stratégie de réinsertion avec les mesures à disposition
- Vous entreprenez des contacts privilégiés avec les entreprises pour le placement des demandeurs d'emploi
- Vous créez les contacts nécessaires au placement avec les différents partenaires de l'assurance-chômage

**Votre profil**

- Brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines ou formation supérieure jugée équivalente dans le domaine de l'économie ou du social avec la volonté de suivre les cours menant au brevet fédéral
- Bonnes connaissances en assurances sociales
- Plusieurs années d'expériences dans un environnement professionnel en lien avec une activité de conseil ou de placement
- Très bonne connaissance du tissu économique de la région
- Maîtrise des outils informatiques de base
- Sens de l'écoute, esprit d'équipe et de l'entregent
- Dynamisme, flexibilité et motivation à relever des défis

**Langue maternelle**

Française avec des connaissances de la deuxième langue officielle

**Entrée en fonction**

A convenir

**Cahier des charges et traitement**

Le Service de l'industrie, du commerce et du travail (tél. 027 606 73 33 ou 027 606 73 11) donnera sur demande les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de diplômes et certificats devront être adressées au Service des ressources humaines, Place de la Planta 3, 1950 Sion, jusqu'au **26 février 2016** (date du timbre postal).

**Service  
des ressources humaines**

Sion, le 12 février 2016

tc/cg - DEET